

Luxembourg, le 10 novembre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Sports et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

« Face à la deuxième vague du Covid-19 et au renforcement des mesures sanitaires, le gouvernement a annoncé le 29 octobre 2020 la mise en place d'une procédure exceptionnelle permettant aux entreprises d'introduire une demande de chômage partiel pour le mois de novembre jusqu'au 5 novembre.

Normalement, une telle demande aurait dû être introduite le 12 octobre au plus tard.

Or, le secteur sportif n'a pas pu faire usage de cette procédure exceptionnelle.

À ce sujet, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Sports et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

- 1. Monsieur le Ministre, peut-il préciser pourquoi les salariés (entraîneurs, joueurs, staff) du monde sportif ne peuvent plus bénéficier du chômage partiel? Sur quels faits et chiffres ladite décision est-elle basée?*
- 2. Combien a été dépensé, jusqu'à présent, des cinq millions d'euros de l'enveloppe budgétaire dédiée au support des associations sportives dans le cadre de la pandémie?*
- 3. Suite à l'introduction des nouvelles mesures sanitaires, Monsieur le Ministre a-t-il prévu d'autres aides financières*

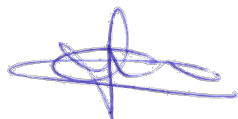
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

pour les associations sportives? Dans l'affirmative, lesquelles? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Claude LAMBERTY
Député

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'C' and 'H' followed by a horizontal line and a small flourish.

Carole HARTMANN
Députée